

## TRAITEMENT DES DÉCHETS VERTS DES COLLECTIVITÉS PAR LA VALORISATION AGRICOLE, UN EXEMPLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Ce collectif est né d'une réflexion commune des collectivités locales et d'une dizaine d'agriculteurs pour traiter les déchets verts collectés dans les déchetteries. Face au coût de plus en plus important de traitement des déchets verts, une valorisation locale a été étudiée et a suscité l'intérêt d'un groupe d'agriculteurs qui cherche également des solutions pour optimiser les rendements des cultures en limitant les intrants.

### DESCRIPTION DU PROJET



La valorisation agricole des déchets verts sous forme de compost doit permettre pour les agriculteurs, de réduire les apports d'amendements minéraux, d'améliorer l'action biologique du sol et de réguler l'humidité des sols.

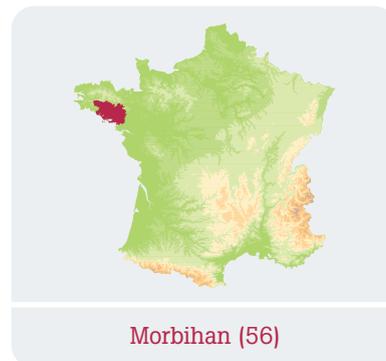
Outre ces avantages économiques et environnementaux au niveau des exploitations, cela permettra, à l'échelle du territoire, de :

- Consolider un partenariat entre les agriculteurs et les élus de communauté de Communes ;
- Valoriser localement les déchets verts des particuliers et des collectivités par les agriculteurs (économie circulaire) ;
- Améliorer l'image des agriculteurs.

3 actions son prévues :

- Réaliser un suivi annuel et mesurer les effets de ce produit sur les cultures (maïs, céréales, prairies) : mettre en place un suivi agronomique de 15 parcelles des exploitations du groupe (analyses de terre, de la matière organique, des reliquats azote et phosphore) et suivre le rendement des cultures sur les parcelles analysées ;
- Analyser collectivement les résultats et consolider les connaissances sur le sujet (organiser des réunions d'échanges sur les pratiques culturales de chacun et les améliorations possibles) ;
- Communiquer autour de ce travail en développant le partenariat avec les collectivités locales.

Une diffusion est également envisagée dans les journaux agricoles locaux, les « flashes » du Conseil départemental et la presse grand public régionale lors des chantiers de mise à disposition et des rencontres avec les élus de Communautés de Communes.



**NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS**  
10

**STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE**  
S.E.M.'AGRI

**PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION**  
► Élevage bovin (lait et viande)

**PRINCIPALE THÉMATIQUE**  
► Économie circulaire

**AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET**

- Systèmes autonomes et économes en intrants
- Valorisation non-alimentaire de la biomasse
- Conditions de travail

**STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT**  
Chambre d'agriculture du Morbihan

**PARTENAIRES ENGAGÉS**  
► Communauté de communes du Pays de Questembert  
► CUMA

**DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET**  
2 décembre 2015

**DURÉE DU PROJET**  
3 ans

**TERRITOIRE CONCERNÉ**  
Communauté de communes du Pays de Questembert

**ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS**  
Chambre d'agriculture du Morbihan